

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 29 JUN 2015

N° 14

Le **vingt-neuf juin deux mil quinze** à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur LANGLOIS, Maire,

Date de la convocation :
23/06/2015

Nombre de Conseillers :

15

Présents :

11

Votants :

14

Etaient présents :

Mesdames : PIOT, CABANILLAS, ALEXANDRE, QUINET, NIVERT, VEZIN, GALERNE,

Messieurs : BOUGOUIN, CABARET, MILLIENNE

Absents excusés Monsieur MURET, pouvoir donné à Madame PIOT ;

Monsieur COCHIN pouvoir donné à Madame QUINET.

Madame GALTIE pouvoir donné à Madame CABANILLAS

Monsieur LAFLEUR.

Mme PIOT a été élue secrétaire de séance.

Avant d'aborder l'ordre du jour, Monsieur le Maire demande d'y ajouter deux points supplémentaires, il propose d'inscrire aux débats de ce soir :

- Vente parcelle de bois ZC 66
- Renouvellement convention Centre Aéré de Guerville

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte que ces points soient ajoutés à l'ordre du jour.

Compte-rendu du Conseil Municipal du 26 mai 2015.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le compte-rendu du Conseil Municipal du 26 mai 2015.

1) PROJET DE PERIMETRE DE FUSION

Dans le cadre de la mise en œuvre du schéma régional de coopération intercommunale du 4 mars 2015, Monsieur le Maire a reçu le 1^{er} juin un arrêté portant projet de périmètre de fusion de la CAMY, de la Communauté d'Agglomération des Deux Rives de la Seine, de la Communauté de Poissy-Achères-Conflans Sainte Honorine, de Seine et Vexin Communauté d'Agglomération, de la Communauté de Communes des Coteaux du Vexin et de la Communauté de Communes Seine-Mauldre.

Cet arrêté dresse la liste des établissements publics de coopération intercommunale appelés à fusionner.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

EMET un avis favorable à cette fusion.

2) PROMESSE DE VENTE DES TERRAINS COMMUNAUX AU 120 GRANDE RUE

Suite à la délibération prise lors du dernier Conseil Municipal, des promesses de vente ont été reçues en Mairie.

La Commission d'urbanisme consultée,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DONNE son accord pour la promesse de vente du lot UN pour un montant de 111 000 Euros net vendeur.

DONNE son accord pour la promesse de vente du lot DEUX pour un montant de 121 000 Euros net vendeur

3) Vente Parcelle de bois ZC 66

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°226 du 4 décembre 2013 acceptant le legs de Mme TURPIN née FOUQUE Alice, par laquelle la commune devenait, notamment, propriétaire en totalité de la parcelle de bois sise au lieudit Les Bricons d'une superficie de 799 m² cadastrée ZC 66

Considérant la volonté du Conseil Municipal de vouloir vendre ce bien,

L'estimation de la parcelle ZC 66 dans la déclaration de succession est de 500 €

La Commission d'urbanisme consultée,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DONNE son accord pour la vente de la parcelle ZC66 sise au lieudit Les Bricons

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les pièces afférentes à ce dossier.

4) Renouvellement Convention avec la commune de Guerville pour le centre aéré

Le renouvellement de la convention doit être signé pour accueillir les enfants de Jumeauville au centre aéré de Guerville dès la rentrée scolaire prochaine.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention avec Guerville dès sa réception.

Questions diverses

CONTRAT RURAL La fin de réception des offres a eu lieu ce lundi 29 juin à 11h30. La commission appel d'offres s'est réunie pour l'ouverture des plis le même jour à 17h30.

La remise du rapport d'analyse des offres et le choix des entreprises aura lieu le Mardi 21 Juillet à 20h30.

DETR : Le dossier déposé concernant les travaux pour la mise aux normes de l'école communal (aménagement de la salle de motricité – accès PMR de deux classes – création espace d'attente pour les parents) a été retenu. Monsieur le Maire a reçu un arrêté allouant à la commune la somme de 18 636 €.

Sécurité Routière : L'arrêté de « zones de stationnement alternées » sur la Grande Rue entre la Rue Pichelou et la Rue d'Hargeville a été repoussé jusqu'au 31 juillet.

Convention relative à la mise à disposition de la solution « AmonEcole » dans les Ecoles

La Caisse des Ecoles a inscrit dans son budget 2015 la dépense d'un serveur « AmonEcole » (serveur pour la sécurité de la classe mobile), il convient maintenant de signer une convention relative à la mise à disposition par la Commune.

Concours des maisons fleuries 2015 : Faute de participant, ce concours a été annulé pour cette année.

Une course cycliste est prévue le dimanche 6 septembre (passage à Jumeauville à 8h00)

Intervention de Monsieur Cabaret concernant la piscine scolaire prévue au 1^{er} semestre 2016.

Intervention de Madame Quinet concernant une invasion de pigeons.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 21 h 45.

Le Maire,
Jean-Claude LANGLOIS